

**COMMISSION D'ENREGISTREMENT
COMME ENTREPRENEUR
DE LA PROVINCE DE LIEGE**

Rue de Fragnée, 40
4000 LIEGE

Liège, le 21.03.12

RECOMMANDE

Votre correspondante:

- Mme **M. LAMBERT**
- Assistante des Finances
- Tél. : 0257/73.843
- Fax : 04/254.81.94

S.P.R.L. GESTICONSTRUCT

Rue des Carmes, 56

4630 SOUMAGNE

N/Réf. : **CEPL- 56 / 2012**

Madame, Monsieur,

Concerne: Enregistrement comme entrepreneur

Je vous informe que la demande d'enregistrement comme entrepreneur que vous avez introduite conformément à l'article 3 de l'Arrêté royal du 27 décembre 2007 portant exécution des articles 400, 401, 403, 404 et 406 du Code des impôts sur les revenus 1992 et de l'article 30bis de la loi du 27 juin 1969 révisant l'arrêté-loi du 28 décembre 1944 concernant la sécurité sociale des travailleurs a été examinée par la commission d'enregistrement, laquelle a décidé, lors de sa réunion du **28.02.2012**, de vous enregistrer comme entrepreneur.

Catégories :

Spécialités :

04	travaux de terrassement
05	travaux de routes et de constructions d'ouvrages d'art non métalliques
06	pose de câbles et de canalisations diverses
09	signalisation routière
11	entreprise générale
27NR	réalisation de projets intéressant le génie électrique, électronique, minier, chimique, mécanique, industriel, l'ingénierie de systèmes, les techniques de sécurité etc...

Votre référence d'enregistrement est :

BE 837.553.923 - 09/11/1/0

Votre attention est appelée sur les devoirs de communication qui incombent aux entrepreneurs enregistrés (voir verso).

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

POUR LA PRESIDENTE :
La Secrétaire,



Jacqueline PIERRET